



CIHEAM

Centre International de Hautes Études
Agronomiques Méditerranéennes

Conséquences de la pandémie COVID-19 sur les marchés agricoles et le secteur des céréales en Méditerranée

Juin 2020



www.med-amin.org



Site web

Retrouvez sur notre site un large éventail de services: documentations de références et ressources de formation à destination des points focaux, fil d'actualité dédié aux marchés céréaliers méditerranéens, manuels et templates pour la collection de données sur les marchés.. et plus encore !



Linked-In

Connectez-vous au réseau par Linked-In à l'adresse suivante:
<https://www.linkedin.com/company/med-amin>



Twitter

Suivez nos activités sur Twitter : https://twitter.com/MEDAmin_network



Newsletter

La Newsletter MED-Amin paraît tous les deux mois, disponible directement depuis le site web MED-Amin.

L'émergence et la propagation rapide du virus COVID-19 sur tous les continents ont envoyé des signaux forts sur les marchés internationaux et les économies des pays. La Méditerranée (en particulier ses rives Sud et Est) n'est pas épargnée, étant l'une des régions les plus sensibles à la volatilité des prix mondiaux en raison de sa dépendance vis-à-vis du commerce international.

Les objectifs de ce rapport sont d'informer le grand public avec des faits et des données liés aux menaces du COVID-19 sur le secteur agroalimentaire des pays membres du CIHEAM et de documenter les réponses politiques à ces menaces, en mettant l'accent sur les mesures novatrices prises par les gouvernements.

Le contenu du rapport est basé sur les informations recueillies à partir des points focaux du réseau MED-Amin. Il se concentre sur le secteur des grains, en particulier sur celui des céréales.

Il illustre l'importance de l'action multilatérale et du dialogue international sur la sécurité alimentaire dans la région.

1. Impacts sur l'offre

1.1. Impacts limités sur la production

La crise liée au COVID-19 n'a **pas entraîné de changements significatifs dans les perspectives de récolte des céréales** dans les pays méditerranéens, car elle n'a pas coïncidé avec la récolte (qui doit commencer en juin-juillet dans la plupart des pays). Pour les cultures de printemps et d'été, dont les semis ont eu lieu principalement pendant la période de mars à mai, aucun impact n'a été signalé.

La main-d'œuvre agricole à la ferme qui effectue les opérations sur le terrain est restée globalement disponible. Outre les mesures sanitaires, tous les pays ont mis en place des **autorisations spéciales de circulation pour le secteur agricole délivrées aux agriculteurs et ouvriers, aux travailleurs saisonniers, aux opérateurs agricoles et aux fournisseurs** pour assurer le déroulement normal des campagnes.

Malgré la mise en place tardive d'un «corridor vert» pour faciliter la mobilité des travailleurs agricoles au sein des pays membres de l'UE, certains pays ont eu des difficultés à répondre à la demande de main-d'œuvre, notamment dans les secteurs des fruits et légumes (France, Portugal, Grèce). Dans les zones reculées d'Algérie, des organisations coutumières ont été mobilisées pour contribuer à la récolte. Cependant, en ce qui concerne **les céréales, dont la production est très mécanisée, il n'y a pas eu de grandes difficultés**. Au Maroc, où la prochaine récolte d'hiver est menacée par la sécheresse persistante, la main-d'œuvre nécessaire sera dans ce cas considérablement réduite.

Des pertes accrues au niveau des champs / des exploitations ont été signalées en raison de la baisse de la demande, en particulier de produits frais et de viande, malgré l'absence de suivi systématique au niveau des pays. De nombreux gouvernements et autorités publiques ont **renforcé les circuits courts en promouvant les e-plateformes** (pays de l'UE, Maroc, Turquie) pour garantir les revenus des agriculteurs et soutenir la demande intérieure. Des ventes directes à la ferme ont été développées (Malte).

Encadré 1: Conséquences indirectes de la crise sur la production :

En Espagne, exportateur net de riz, la superficie de plantation de la prochaine culture de riz pourrait augmenter considérablement en raison des bons prix intérieurs du riz (en raison de l'augmentation de la demande intérieure) et de la hausse des prix internationaux en raison des restrictions commerciales de certains des principaux pays exportateurs mondiaux. Inversement, la superficie en maïs devrait diminuer mais devrait être compensée par une hausse dans rendements (pas encore d'estimation officielle).

L'Algérie a annoncé la création immédiate d'un Office National de l'Agriculture Saharienne pour le développement de millions d'hectares au Sahara algérien. Au Liban, le gouvernement encourage les citoyens à cultiver de nouvelles cultures. En Turquie, le gouvernement souhaite faciliter la culture des friches et des terres arables inutilisées.

1.2. Impacts sur les stratégies d'importation et de stockage

Depuis le début de la propagation de la pandémie sur le continent européen (mi-mars 2020), de nombreux pays ont **sécurisé leur approvisionnement domestique et renforcé leurs stocks en augmentant les volumes d'importations**. Cela concerne principalement les produits de base comme la farine, le blé tendre (en grains), la semoule. L'augmentation a été particulièrement importante en mars et avril en raison d'une forte incertitude sur les marchés et de la décision de maintenir un certain stock équivalent à plusieurs mois de consommation.

En **Albanie**, la flambée des importations totales de céréales a été de + 140% en mars et de + 130% en avril par rapport à l'année dernière à la même période. Les réserves d'État sont sous l'autorité du ministère de la Défense. Toutes les entités de vente en gros qui commercialisent des produits alimentaires et d'autres produits (et probablement d'autres opérateurs de la chaîne d'approvisionnement) sont tenues de prendre des mesures pour conserver un stock de produits qu'elles commercialisent pendant au moins une période de 3 mois ou conformément à la durée de vie des produits afin de faire face à la situation de crise.

L'Algérie a importé via son Office (OAIC) 2,55 Mt de céréales sur la période de 5 mois de décembre-mars, ce qui est bien supérieur aux projections annoncées par les pouvoirs publics pour la campagne de commercialisation 2019/2020. La crise renforce l'urgence pour le pays de **réduire rapidement sa dépendance** vis-à-vis des importations. En particulier, entre le 15 mars et le 15 avril, 2,5 millions de quintaux de semoule ont été vendus dans les magasins, la consommation habituelle de 3 mois en période ordinaire (OAIC, 26 mars). Les quantités censées couvrir un mois ont disparu en quelques jours.

En **Égypte**, l'augmentation des importations de blé est également perceptible (+17%, s'établissant à 4 Mt) via les ports égyptiens en janvier-mars 2020 par rapport à 2019 sur la même période. Il en va de même pour les importations de maïs (jaune) (+8%, à 2,3 Mt). L'**Office national des céréales (GASC) a augmenté ses stocks grâce à l'expansion de l'offre locale de céréales par le biais de marchés et de mesures spécifiques**. Le gouvernement a autorisé les ports maritimes et les usines alimentaires à fonctionner 24/24 pour répondre aux besoins des citoyens. La réserve stratégique de l'Égypte en ce qui concerne les principaux produits de base est sûre et ne sera pas affectée à court terme.

Le **Liban fait actuellement face à une crise multiple**. Les difficultés actuelles d'importation sur les marchés internationaux sont principalement dues à la crise financière qui rend difficile l'obtention de dollars auprès des banques. Non seulement cela est critique pour les céréales, mais certaines pénuries ont été signalées pour d'autres types de produits tels que le chocolat, des fromages, etc. Globalement, les importations ont été calibrées de sorte que le stock de céréales se maintienne à un niveau de consommation de 3 à 4 mois, ce qui représente environ 60 000 tonnes. Depuis les événements du 17 novembre (crise politique) et la crise financière, **la situation n'est pas stable et les stocks ont tendance à diminuer**. De nouvelles subventions sur le blé importé pour la panification ont été mises en œuvre. Le gouvernement continue d'acheter du blé et de l'orge locaux au prix international et livre les grains aux usines de transformation à un prix subventionné à 22% du prix international pour stabiliser le prix d'une baguette de pain (125 g) à 0,25 \$, qui est le prix avant la crise financière.

Le royaume du **Maroc** a connu de légers troubles logistiques au début de la crise suite à la propagation de la COVID-19 dans le monde. Cependant, **le marché est resté suffisamment approvisionné grâce à sa réserve nationale**. La suspension habituelle des droits de douane au printemps a été prolongée au-delà du 1er juin (du 1er au 15 juin, puis désormais jusqu'à la fin de 2020) sur le blé tendre, mais aussi sur le blé dur et les légumineuses pour garantir l'approvisionnement à des prix raisonnables (et anticipant une faible récolte 2020). Cette mesure a permis de faire passer le stock de sécurité des céréales et des légumineuses de 3 à plus de 4 mois de consommation (céréales, farine). La quasi-simultanéité de la pandémie de la COVID-19 avec la période du Ramadan a aidé le pays à anticiper l'augmentation de la demande intérieure pour certains produits comme la semoule, le pain, etc. Le gouvernement a renforcé son contrôle régulier et étroit du respect des engagements à l'importation qui avaient été déjà prévu depuis le début de l'année pour optimiser les capacités de stockage.

La **Tunisie** a connu quelques difficultés au début de la crise, comme des retards de livraison dus à un acheminement perturbé de marchandises vers les ports. Les importations ont fortement augmenté : +10% pour le blé dur en 2020 (4 premiers mois de l'année) vs 2019 à la même période, +12% pour le blé tendre et +5% pour l'orge. La réserve stratégique nationale représente une consommation de deux à trois mois (notamment pour les 3 céréales importées: blé dur, blé tendre et orge). **Les importations ont été soutenues par des prix bas et ont couvert la consommation habituelle tout en alimentant le stock stratégique**.

En **Turquie** également, des retards de livraison sont survenus en raison des passages difficiles des frontières. La **dévaluation de la livre turque par rapport au dollar américain a également affecté le coût des marchandises importées**. Le niveau des stocks semble désormais suffisant pour répondre aux besoins des éleveurs, producteurs, fabricants et consommateurs, il n'est donc pas nécessaire de disposer d'une nouvelle réserve stratégique. Les stocks sont détenus principalement par l'Office national TMO. Le Gouvernement a **suivi étroitement l'évolution de la demande intérieure**. Les mesures nécessaires ont été prises pour garantir la disponibilité des intrants utilisés dans la production végétale et animale (en particulier ceux obtenus par des importations comme les semences).



Entrepôt de céréales après importation, Tunisie Numérique, avril 2020

Pour les **pays de l'UE**, l'offre repose sur le marché, dans le cadre du marché unique de l'UE. Aucune mesure de limitation du commerce des produits agroalimentaires n'a été prise, afin de **ne pas restreindre le commerce** (les restrictions commerciales étant considérées comme contre-productives). La crise sanitaire a provoqué une forte incertitude de la demande, rendant l'estimation des stocks extrêmement complexe et imprécise sur un marché aussi volatil qu'au cours de ces semaines. Cependant, il est considéré que le niveau des stocks de céréales est suffisant pour garantir l'approvisionnement, en général d'au moins un mois de consommation (seulement). C'est limité et des voix se sont élevées pendant la crise pour **accroître cette marge de sécurité et permettre à l'UE de se doter de tous les moyens pour assurer sa sécurité alimentaire**. En Grèce et au Portugal, cependant, des stocks entre 3 et 4 mois d'utilisation de céréales et de farine sont signalés.

Encadré 2: Evolutions des importations :

Il existe une inquiétude particulière concernant l'approvisionnement approprié de l'UE en maïs et soja importés à des prix qui resteraient compétitifs pour sauvegarder un secteur de la viande gravement touché par la crise sanitaire.

Une augmentation des importations de maïs de l'UE en provenance d'Ukraine (au moyen d'un contingent à droit nul) a été signalée (1 million de tonnes les 3 premières semaines d'avril).

En Turquie, le blé importé est réexporté sous forme de farine ou de pâtes, après avoir été transformé. Il y a une volonté de diversification des origines suite aux restrictions commerciales en mer Noire (Russie, Ukraine ou Kazakhstan) pour maintenir les minoteries en activité.

Une autre conséquence indirecte de la crise est la **mise en place d'un droit de douane sur le maïs importé par l'UE** à 5,27 €/t puis quelques jours (le 4 mai) à 10,40 €/t (Règlement 2020/573 de l'UE) consécutivement à la baisse des prix US qui a creusé l'écart avec le seuil de 157 €/t. La chute des prix du maïs est une conséquence directe d'un secteur éthanolerie très impacté par la crise COVID-19.

Plus spécifiquement, l'Espagne a maintenu des stocks de riz pour une consommation supérieure à 3 mois. La France a révisé légèrement à la hausse les stocks de blé tendre, d'orge et de maïs, et à la baisse pour le blé dur (pour lesquels les stocks étaient déjà faibles), principalement en raison de l'évolution de la demande intérieure et internationale et du niveau attendu de la prochaine récolte. Malte, qui dépend entièrement des importations (privées) et du marché, a déclaré +7% d'importations de céréales au 1er trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019. En raison des perturbations mondiales accrues, certaines importations pourraient y être retardées. Le Portugal a également signalé des retards de livraison par les traders. Les prix des céréales importées ont augmenté pendant l'état d'urgence de COVID-19 pour le blé fourrager et le blé de boulangerie, ont diminué pour l'orge et sont restés stables pour le maïs.

1.3. Perturbations logistiques et des industries agroalimentaires

Les pénuries de main-d'œuvre et le choc de la demande a pu avoir des conséquences sur la chaîne de transformation des aliments dans certaines situations. La minoterie et la brasserie brassicole figurent parmi les filières céréalières les plus touchées par le choc de demande induit par la crise (avec les filières viande et lait). Localement, des perturbations logistiques pour les denrées périssables (fruits et légumes) ont été signalées.

Les opérations liées aux importations et à la logistique connexe se sont déroulées normalement. Cependant, **l'augmentation rapide de la demande les a mis sous pression avec des difficultés temporaires dans l'approvisionnement de certains produits finis (pâtes alimentaires, semoules, etc.).** En Algérie, les meuniers ont dû faire face à une demande pressante et accélérer la transformation des céréales pour approvisionner les détaillants. Le gouvernement a fait des avances sur les quantités allouées aux transformateurs pour répondre à une forte demande (les premiers jours de la crise). Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, les usines de transformation alimentaire ont considérablement augmenté leur activité au cours de cette période initiale. Plusieurs autorités publiques ont effectué un **suivi très attentif des opérateurs** de l'industrie agroalimentaire, notamment les minoteries, privées ou publiques. En général, les autorisations spéciales de transport s'appliquent aussi à l'industrie agroalimentaire dans la plupart des pays suivis.

La dévaluation de la monnaie a entraîné une augmentation du coût des achats de blé au Liban, avec des **conséquences directes sur le coût de production du pain et sur la marge des meuniers au Liban.** Le gouvernement a dû intervenir et subventionner plus fortement le prix de la farine pour fabriquer le pain.

Un autre effet secondaire est que les interdictions d'exporter en vigueur dans les pays voisins de la Turquie ont eu un impact sur l'augmentation du prix des intrants dans le secteur de l'alimentation animale, qui a augmenté de 10% à 20% en un mois. Des mesures urgentes ont été prises par les autorités turques pour maintenir la chaîne de valeur alimentaire à tous les stades, de l'approvisionnement à la logistique.

Des **«corridors verts» entre les pays de l'ALECE** (Accord de libre-échange centre-européen, CEFTA en anglais) ont été mis en place, pour une liste de biens prioritaires. Les frontières sont restées ouvertes pour le transport de ces marchandises. Aucune difficulté logistique particulière n'a été signalée en Albanie ou dans les Balkans.

Dans les **pays de l'UE**, la plupart du temps, les **industries agroalimentaires ont été fortement impactées par le choc de la demande lié à la fermeture de la chaîne HORECA** (hôtels, restaurants et cafés) et l'absence de tourisme. L'augmentation de la consommation des ménages (par exemple pour le riz, le pain, la farine et la semoule) ne l'a pas compensée.



Camions bloqués dans les embouteillages sur l'autoroute A12 en direction de la Pologne près de Francfort (Oder), en Allemagne, le mardi 17 mars 2020.

L'activité des meuniers (farine et semoule) a baissé entre 20 et 30% en Espagne, 20% en Grèce. Là, l'industrie de la semoule a réorienté son marché vers la demande intérieure, simplifiant les gammes de production et se concentrant sur les gammes de base pour répondre au pic de demande. Certains grains comme l'orge brassicole et les farines ont été **réorientées vers l'alimentation animale** (les industries associées étant paralysées) - malgré le faible niveau de production de viande (les abattages sont en chute libre). Dans le transport routier, **l'augmentation du coût du fret** a été détectée comme le principal problème, car certains itinéraires ne sont pas rentables puisque les camions doivent parfois voyager à vide.

En **France**, le transport des produits agricoles a été sensiblement perturbé, **notamment pour les denrées périssables (Fruits & Légumes)**. Les opérateurs ont constaté une perturbation des flux en provenance de la vallée du Rhône : le maïs stocké dans cette région n'a pas pu être acheminé vers les transformateurs en début de confinement en France (problèmes logistiques), ce qui a entraîné une augmentation des importations de maïs français de + 20kt dans la campagne 2019/20 (estimation par les opérateurs français). Les **secteurs de la minoterie** (baisse de l'activité malgré l'augmentation de la vente de farine au détail) et de la **brasserie** (fermeture HORECA) ont été **très affectés par la perte d'opportunités de vente**. Il en va de même de l'industrie de l'**éthanol** (maïs et blé). La fabrication d'alcool pour la production de gel hydro-alcoolique est loin de remplacer la demande de carburant qui a plongé avec la crise. Le **maïs est désormais très attractif pour l'alimentation animale** par rapport au blé ou à l'orge en raison de la chute des prix internationaux du pétrole. Au Portugal, la chute du cours du pétrole a provoqué des problèmes de stockage des céréales dans le port de Lisbonne où les stocks d'oléagineux se sont accumulés.

2. Impacts sur la demande

2.1. Le choc de demande

La **fermeture de la chaîne HORECA (hôtels, restaurants et cafés) et l'absence de tourisme** dans tous les pays méditerranéens ont impacté avec force la demande.

Au **début de la diffusion de la maladie**, la plupart des pays ont signalé une **augmentation significative de la demande de produits céréaliers**. Alors que la demande alimentaire est généralement inélastique, le marché a connu une **augmentation à la fois des aliments de base et des aliments prêts à manger qui peuvent être stockés**. Les **achats 'panique'** (pour faire des stocks de produits de première nécessité comme la farine, les pâtes, la semoule, le riz et les légumineuses, le lait en poudre, le sucre, les huiles mais aussi les produits hygiéniques, le gaz, etc.) se sont multipliés. Ces achats compulsifs ont pu provoquer des **pénuries alimentaires temporaires dans certaines villes**. Cette situation a été corrigée une semaine plus tard par la mobilisation des stocks auprès des fournisseurs concernés et la réactivité des acteurs de la logistique. Cela a provoqué des difficultés pour vendre les produits, le gaspillage de produits périssables et la perte de revenus.

L'augmentation de la consommation de certains produits a **mis la pression sur les transformateurs** (voir chapitre précédent) **et les prix**. Afin de maintenir l'accessibilité des produits alimentaires de base, les gouvernements ont **suivi avec une attention particulière l'évolution de ces prix** et ont pris des mesures pour les stabiliser en cas de besoin. Par exemple, les pouvoirs publics ont contrôlé les opérateurs privés et les détaillants pour empêcher les hausses de prix (Turquie, Maroc, Tunisie, France, Grèce, etc.). Au Maroc, la stabilité des prix a été assurée par des stocks suffisants et un équilibre entre l'offre et la demande (où les achats supplémentaires liés au Ramadan ont compensé la baisse due à la fermeture du canal HORECA).

Jusqu'à présent, la stabilité des prix a été signalée dans la plupart des pays (voir la figure 1 ci-contre), et plus précisément:

- En Egypte, une augmentation des prix du riz (+ 0,8%) et des pâtes (+ 0,5%).
- Au Liban, la consommation humaine de nourriture a diminué pendant cette crise en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires jusqu'à 50-60%, à l'exception du pain et de la farine qui ont été subventionnés. Les prix ont augmenté en raison de l'effondrement de LBP plus que du COVID-19.
- En Turquie, il n'y a pas eu de changement sur les prix des céréales. L'indice des prix à la consommation a augmenté de 10,94% en un an et de 0,85% en un mois au mois d'avril 2020 sans corrélation nette avec le COVID-19.
- En Espagne, les prix de détail du premier mois de confinement sont restés stables (variation inférieure à 1% pour les produits alimentaires en moyenne);
- En France, les organisations de consommateurs font état d'une certaine augmentation des prix de détail de la farine de blé, des pâtes alimentaires, de la semoule et du riz (ainsi que des fruits et légumes);
- À Malte, les prix de la farine, des pâtes et du riz ont augmenté. Cette augmentation a été enregistrée en avril 2020 par rapport au mois précédent. Le prix du pain est resté stable.

	Evolution des prix à la consommation (mars-avril 2020) en comparaison avec la même période l'an dernier ou avec les mois précédents		
	Baisse	Stable	Hausse
Albanie		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
Algérie		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
Egypte		Pain, Farine, Semoule, Maïs, Orge	Pâtes alimentaires, Riz
Espagne		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
France	Maïs	Pain	Légère hausse des Pâtes, Semoule, Farine, Riz (et Fruits et Légumes)
Grèce		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
Liban		Pain et Farine (subventionnés)	Semoule, Pâtes, Riz, Maïs et Orge
Malte		Pain	Farine, Pâtes, Riz
Maroc		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
Portugal	Orge	Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs	Blé (pour boulangerie et alimentation animale)
Tunisie		Pain, Farine, Semoule, Pâtes alimentaires, Riz, Maïs, Orge	
Turquie		Tous les grains. Légère hausse de l'indice de prix à la consommation lié à la dépréciation de la Lire turque	

Figure 1: Evolution des prix à la consommation signalée depuis mars 2020 dans les pays suivis.

Après les premières semaines de troubles dans les chaînes d'approvisionnement, les choses sont revenues à la normale dans la plupart des situations. La consommation des ménages en produits alimentaires est restée forte, beaucoup plus élevée que d'habitude (en Espagne +27% de consommation des ménages en produits alimentaires en mars-avril vs 2019 même période, +150% en farine et semoule) mais n'a pas compensé la baisse de la demande de l'industrie alimentaire. Cela concerne notamment la farine, la semoule, l'orge (pour les industries de malterie), le blé tendre (pour les industries de meunerie), la pâte à pain (pour les boulangeries). En Italie, la demande de farine a augmenté de 80%, de viande en conserve de 60%, de haricots en conserve de 55% et de sauce tomate de 22%. Le marché a connu une forte augmentation du commerce électronique jusqu'à multiplié par cinq dans tous les pays enquêtés.



Marché au Proche-Orient, Middle East Eye, April 2020

La crise a été l'occasion **d'accélérer et d'améliorer les circuits courts de commercialisation** et les stratégies intégrées «de la ferme à la fourchette» grâce à des transactions efficaces et à un meilleur échange d'informations.

Le comportement d'aversion (peur de la contagion) a pu exacerber l'effet sur la consommation alimentaire, en réduisant les visites sur les marchés alimentaires. Des marchés locaux en plein air ont été maintenus, dans certains cas seulement, pendant le confinement pour garantir l'accessibilité locale aux produits alimentaires (Espagne, Grèce). Aussi, il est clair que le choc de consommation a **ébranlé la grande distribution** (supermarchés, centres commerciaux) mais il est trop tôt pour tirer des conclusions pour la région méditerranéenne.

Encadré 3: Nouvelles tendances de consommation

- Les détaillants se sont tournés vers le commerce électronique et les livraisons à domicile;
- Les consommateurs se sont tournés vers les plateformes de e-commerce¹ (nouvelles ou mises à jour) et les petits commerces de proximité;
- Apparition de nouveaux comportements de consommation et de diète (par exemple vers plus de livraisons et achats électroniques, vers des produits de qualité davantage locaux et certifiés dans les pays développés ou les familles à moyen-haut revenus);
- Emergence dans l'espace public de nouveaux acteurs solidaires (pour la distribution de repas par exemple);
- Développement et facilitation de circuits courts d'approvisionnement pour les supermarchés et les consommateurs (y compris les ventes directes aux producteurs).

2.2. Mesures de soutien socio-économique pour atténuer la pauvreté

La lutte contre la crise ne peut se limiter à des mesures visant à atténuer son impact sur les secteurs agricoles. Elle doit inclure des **mesures plus larges pour aider les populations et les entreprises les plus vulnérables**, ce qui in fine doit permettre de soutenir la consommation (incluant les produits agro-alimentaires). Il est déjà clair que la crise aura un impact significatif sur l'économie, avec une **contraction notable du PIB dans tous les pays** du monde et plus particulièrement dans tous les pays de la Méditerranée. Inévitablement, elle provoque une **augmentation de la pauvreté**, en particulier dans les populations (déjà) les plus vulnérables (par exemple les populations rurales). Les soutiens sociaux et économiques sont plus que nécessaires. L'importance de ces mesures dépend beaucoup des capacités propres du pays et de leur résilience face à la crise. Les pays méditerranéens ont **amélioré et rendu plus accessibles les filets de sécurité et les programmes de protection sociale** sur plusieurs aspects, en plus du soutien direct ou indirect du secteur agricole et de sa population (voir Figure 2), en :

- Augmentant le montant d'aide aux bénéficiaires actuels à l'aide sociale;
- Etendant des programmes d'assistance sociale (en espèces ou en nature) aux non-bénéficiaires / participants des programmes existants vulnérables aux impacts des crises;

¹ En Turquie, le portail E-Çiftçi (e-Farmer) a été réorganisé et transformé en un portail e-Tarım (e-Agriculture) complet pour les agriculteurs, les entreprises et les citoyens.

- Octroyant un droit complémentaire (à l'aide de fonds de prévoyance) pour compenser la perte de revenu;
- Explorant, le cas échéant, l'utilisation des banques alimentaires (notamment grâce aux dons de particuliers, de réseaux de solidarité, d'organisations non gouvernementales, etc.).

Au **Portugal**, par exemple, les autorités nationales ont octroyé entre 438 et 1.097 euros pour 3 à 12 mois aux travailleurs indépendants².

En **France**, le gouvernement a financé des prestations de soins en réponse à l'épidémie, accordé l'assurance maladie pour les proches d'un malade qui doivent rester en quarantaine ou encore déclaré en activité partielle et ouvert des droits vis à vis de l'assurance chômage pour les employeurs des parents qui doivent garder leurs enfants car les écoles sont fermées³.

Encadré 4 : Mesures de soutien aux secteurs socio-économique et agroalimentaire italiens⁴

En Italie, plusieurs mesures ont été mises en place, allant des exonérations fiscales aux transferts de soutien aux travailleurs indépendants et aux aidants naturels de maximum 600 euros/mois (valide en mars et avril 2020). Celles-ci sont décrites dans le décret récemment publié «Cura Italia»⁵, composé d'un paquet de 25 milliards d'euros. Pour soutenir les petits exploitants agricoles italiens, le pays a introduit les mesures suivantes :

- 17 mars 2020, un nouveau décret, dénommé «Cura Italia», pour **allouer des fonds et fournir des aides pour l'agriculture**, entre autres secteurs. Le décret alloue 100 millions d'euros pour soutenir les entreprises agricoles liées à l'agriculture, à la pêche et à l'aquaculture afin de couvrir les intérêts des prêts et des hypothèques.
- 50 millions d'euros pour **soutenir la distribution de nourriture aux personnes vulnérables**.
- Les agriculteurs pourront demander un **acompte de 70%** pour les contributions annuelles non remboursables, au lieu de 50% dans le cadre de la PAC.
- Une **indemnité** de 600 euros sera reversée aux **ouvriers agricoles sous contrat de courte durée** pour le mois de mars.
- Des politiques nationales sont en place pour garantir l'accès aux services agricoles, y compris l'approvisionnement en semences, la protection des plantes et les engrais. Pourtant, la réalité pose de **nouveaux défis à l'opérationnalisation de ces politiques**.
- La **préférence est donnée aux produits locaux**. En Italie, environ 82% des consommateurs s'accordent sur l'importance d'acheter des produits locaux pour préserver l'industrie agro-alimentaire nationale. Cet objectif est également soutenu par la campagne Codiretti #Mangialitaliano, qui a vu la participation de personnalités célèbres pour promouvoir le «Made in Italy»

² <https://www.cmjornal.pt/sociedade/detalhe/saiba-como-vai-funcionar-o-apoio-aos-recibos-verdes-durante-a-epidemia-de-coronavirus>

³ <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13890>

⁴ Source : Publication FAO, <http://www.fao.org/3/ca8308en/ca8308en.pdf>

⁵ https://www.corriere.it/economia/lavoro/cards/decreto-emergenza-misure-definitive-salva-economia-tutti-aiuti-famiglie-imprese-lavoratori-sanita/misure-sanita-famiglie-imprese-lavoratori_principale.shtml

	Mesures prises pour atténuer l'impact de la crise sur la population rurale et plus généralement sur les citoyens et l'économie nationale
Albanie	Le gouvernement a approuvé deux programmes financiers. Un élément de ces packages est la ligne de garantie de l'État d'environ 100 millions USD. Fournir une assistance financière aux employés des entités commerciales dont le revenu annuel peut atteindre 14 000 000 ALL, pour la période suivant la cessation de l'activité économique. Donner un paiement supplémentaire aux personnes qui reçoivent une aide économique et une indemnité de chômage. • Différentes mesures afin de faciliter l'accès à la nourriture pour les consommateurs ainsi que d'autres mesures socio-économiques: mesures 1 et 2 (assistance sociale et aide aux entreprises) • Un plan de soutien national attendu en mai 2020.
Algérie	2,2 millions de familles (chômeurs, secteur informel) ont reçu une prime de 10 000 DZD. • Le gouvernement a déjà débloqué un budget de 22 milliards de dinars, auquel s'ajoute une aide en denrées alimentaires au profit de près de 400 000 familles (paniers alimentaires contenant des aliments essentiels mis à la disposition des citoyens les plus démunis). • En mai, les programmes nationaux de soutien seront mis en œuvre, suspendus auparavant par Covid-19. • Guichet unique à la disposition des agriculteurs • Des avances sont fournies sur les produits phytosanitaires et autres intrants. • Des prêts bancaires simplifiés ainsi que des assurances à taux bonifiés.
Egypte	La Banque centrale d'Egypte (CBE) a élargi son initiative de relance de l'industrie de 100 milliards EGP pour inclure les entreprises dans l'agriculture et la production agricole. • Les entreprises du secteur agricole dont les revenus se situent entre 250 000 EGP et 50 millions EGP peuvent accéder à des incitations (prêts) à un taux d'intérêt de 5% dans le cadre du programme des petites entreprises de la CBE pour 2017. • Le gouvernement encourage les agriculteurs à vendre la nouvelle récolte de blé en augmentant le prix d'achat du blé à 700 EGP / 150 kg (entre 670 et 700 livres par ardab (150 kg) en fonction du taux de propriété). • Suspension de la taxe sur les terres agricoles pendant 2 ans. Subvention sur les semences des cultures d'été (maïs, riz ...) pour faire monter le prix des semences au niveau de l'année dernière. • Le gouvernement a mis en place des livraisons (points de vente mobiles) avec des prix inférieurs de 20% aux prix du marché dans les villages isolés et les différents gouvernorats pour donner accès à des légumes, des fruits, des légumineuses, des produits laitiers moins chers, etc., et pour limiter l'encombrement des marchés et contenir l'accroissement de la pauvreté.
Espagne	Le gouvernement a mis en place une réglementation temporaire de l'emploi, ERTES, soutenu par une allocation chômage, financée par l'Etat, pour atténuer les conséquences sociales et la faillite des entreprises. En plus d'autres mesures pour fournir des liquidités. • Assouplissement des mesures, telles que l'assouplissement fiscal, le report (et la télématique) de l'enregistrement des machines agricoles, la prolongation de la période de souscription à l'assurance agricole. • Demande à l'UE des mesures de flexibilisation (retard dans la demande unique, paiement avancé plus élevé) des paiements directs, et augmentation du montant de ces avances et d'autres éléments de leur gestion, flexibilité des contrôles sur place, etc.).
France	Mesures d'aide générales à toutes les entreprises, y compris les PME et les très petites entreprises, au niveau national: couverture du chômage partiel par l'État pour les salariés contraints de cesser leur activité, aides directes aux très petites entreprises et aux indépendants en fonction du sinistre de chiffre d'affaires, octroi de prêts par les banques avec la garantie de la Banque Publique d'Investissement. • Des mesures de gestion du marché ont également été négociées au niveau de l'UE pour le secteur agricole, notamment sous la forme d'une aide au stockage privé pour certains produits animaux. • Les opérateurs du secteur agricole se sont engagés à maintenir la stabilité des prix à la demande du gouvernement.
Grèce	Allocation de 150 millions d'euros pour les paiements directs aux producteurs du secteur primaire et dont les montants maximaux pouvant être alloués aux exploitations agricoles s'élèvent à 100 000 euros, semis compris (298,22 par hectare). • L'aide pouvant aller jusqu'à 5 000 euros par agriculteur et jusqu'à 50 000 euros par entreprise (petites et moyennes entreprises), face à la crise, comprend la proposition de la DG Agri de créer une nouvelle mesure financière de soutien à partir des fonds non alloués de la Programme de développement rural de la politique agricole commune (PAC) 2014-20. • Contrôle des entreprises de l'industrie de la farine et de la production d'aliments pour animaux par le Comité de la concurrence pour limiter les prix.
Italie	Voir Encadré 4
Liban	Des mesures de soutien socio-économique ont été mises en œuvre par le pays (pain subventionné, facilitation des importations de céréales, distribution de tickets de paniers alimentaires). • Le pays a préparé une demande d'assistance financière au FMI et à d'autres donateurs.
Malte	Aucune mesure globale spécifique pour atténuer l'impact de la crise sur l'économie et la vie des citoyens. • Les agriculteurs sont autorisés à poursuivre leurs routines même s'ils peuvent appartenir à la catégorie des personnes vulnérables. Les agriculteurs autorisés à vendre sur les marchés de producteurs ont reçu temporairement un permis automatique de vente pour pouvoir continuer à vendre leurs produits.
Maroc	Création du Comité de veille économique pour surveiller l'impact du Covid-19 sur l'activité économique et identification des mesures de soutien à partir du 11 mars. • Création d'un fonds spécial pour la gestion de la pandémie (budget actuel de 32 milliards de dirhams). • Une indemnité forfaitaire de 2 000 MAD a été accordée aux salariés déclarés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) qui ont perdu leur emploi du fait de la crise. • Mise en place d'un nouveau mécanisme de garantie «Damane Oxygène» qui vise à mobiliser des ressources de financement pour les entreprises dont la trésorerie s'est dégradée du fait de la baisse de leur activité pendant la crise. • Aide aux ménages opérant dans le secteur informel (RAMEDistes ou non) 800-1200 dirhams. • Distribution gratuite de paniers alimentaires pour le mois sacré du Ramadan dans plusieurs villes du Maroc.
Portugal	Entre autres mesures, fournir une aide maximale de 1.097 euros et au moins 438 € pendant 3 à 12 mois maximum aux travailleurs indépendants. • Promouvoir les produits nationaux et locaux.
Tunisie	Entre autres mesures, tickets d'alimentation et bons d'achat de 65 EUR / ménage sans revenu.
Turquie	Des semences de cultures (6 100 t) ont été remises gratuitement aux agriculteurs pour 350 000 ha semés supplémentaires. • Les dettes des agriculteurs et les paiements de loyer ont été retardés de 6 mois. • Le Ministère de l'agriculture a effectué les suivis nécessaires afin d'éviter les hausses de prix. Afin d'assurer la sécurité de l'approvisionnement sans entraîner d'augmentation des prix, les travaux ont été réalisés dans de nombreux domaines tels que l'économie et l'administration (inspection et suivi) en collaboration avec les ministères concernés. • Une infrastructure institutionnelle sera développée en vue de tenir des réunions conjointes avec les représentants du secteur pendant le processus épidémique et en préparation de futures crises.

Figure 2: Principales mesures socio-économiques rapportées dans les pays enquêtés afin de réduire la pauvreté et l'impact de la crise sur l'économie et la vie des populations

2.3. Impacts sur les stratégies à l'export

La plupart des pays exportateurs MED-Amin n'ont pas interdit ni limité l'exportation de produits agricoles, conformément aux recommandations des organisations multilatérales (OMC, FAO, FAO-AMIS, IFPRI). Cependant, certains d'entre eux ont pris des mesures restrictives. **L'Égypte a interdit les exportations de légumineuses** pour une période de 3 mois à compter du 28 mars, en particulier les fèves et les lentilles.

La demande de certains produits a été dopée par la crise. Par conséquent, de nouvelles opportunités de commercialisation ont encouragé les pays et les opérateurs privés à exporter des volumes plus importants vers les pays dans le besoin. C'est le cas en France où la demande d'exportation vers les pays tiers s'est intensifiée depuis le début de la crise du COVID-19. La chaîne logistique française a su

s'organiser et répondre à cette demande. Pour le blé tendre, les exportations françaises vers les pays tiers ont augmenté de 60% en mars et de 25% en avril par rapport à la même période l'an dernier. L'Égypte a signalé une augmentation des exportations de fruits et légumes (en volume), et la Tunisie a signalé une augmentation du volume exporté d'huile d'olive et de tomates et une augmentation de la valeur des dattes et des fruits de mer exportés.

Pour les **autres produits** particulièrement impactés par les mesures de confinement, les **exportations ont diminué** comme le vin et les fruits et légumes au Portugal. En Turquie, les exportations, contrôlées par le gouvernement, ont été autorisées uniquement pour les produits qui restaient abondants. En particulier, les exportations d'oignon, de pomme de terre et de citron ont été soumises à une autorisation spéciale afin d'empêcher l'augmentation des prix sur le marché intérieur.

3. Vers une gouvernance renouvelée de la sécurité alimentaire

Toutes les réponses collectées appellent à **renforcer la coopération internationale en matière de sécurité alimentaire**, et plus particulièrement dans la région méditerranéenne. Cette reconnaissance se fait en référence notamment aux organisations internationales compétentes, telles que FAO-AMIS et MED-Amin. En outre, les commentaires sont en faveur d'une **coopération renforcée avec les pays voisins et les institutions et programmes du marché commun de l'UE** afin de garantir un approvisionnement continu en produits agricoles (y compris les produits de base tels que le blé). Une coopération inclusive et gagnant-gagnant serait particulièrement pertinente pour les pays qui dépendent fortement des importations. Les **liens commerciaux historiques entre certains importateurs et exportateurs, au Nord et au Sud de la Méditerranée**, pourraient jouer un rôle dans l'amélioration de la sécurité alimentaire dans la région. L'échange d'expériences encouragé par le réseau MED-Amin vise à contribuer à un tel résultat.

Cependant, la coopération et les **partenariats devraient aussi être élargis à de nouveaux partenaires commerciaux** afin de diversifier les origines d'approvisionnement. L'Égypte prévoit par exemple des évolutions dans ses partenaires commerciaux (marchés d'importation et d'exportation).

Pour la plupart des pays enquêtés, la crise a révélé à nouveau l'importance de l'anticipation. Pour eux, il est urgent de revoir et de renouveler les politiques et stratégies nationales de sécurité alimentaire. Pour certains d'entre eux, une **meilleure capacité de suivi et de surveillance des marchés internationaux est nécessaire** afin de surmonter les incertitudes croissantes et la volatilité des prix. En particulier, l'Algérie et le Liban ont signalé la nécessité d'accéder à des informations de meilleure qualité et plus fiables (bilans céréaliers, conditions de culture, données agricoles et des marchés céréaliers ...) et de les suivre, d'améliorer la ponctualité des informations collectées et de mieux gérer la connaissance du marché. Les pays de l'UE bénéficient directement du suivi de la production et de la consommation en place au niveau de l'UE, par le biais de la DG AGRI. Les pays dans le besoin pourraient être soutenus par les pays avancés à cet égard, directement ou via des organisations multilatérales comme la FAO, le CIHEAM, l'IFPRI.

Au Maroc, une **coopération élargie au niveau régional ou sous-régional** est identifiée comme bénéfique pour la stabilité des marchés d'une part et l'optimisation des coûts logistiques d'autre part. Ce sont des piliers essentiels pour une sécurité alimentaire prolongée et durable. En outre, les

autorités publiques des pays méditerranéens révèlent la nécessité de mieux encadrer et de limiter la spéculation des traders et des consultants pour préserver la sécurité alimentaire de tous.

Des pays comme la Turquie et le Maroc, ainsi que la plupart des pays de l'UE, ont déjà mis en place des stratégies de sécurité alimentaire et les ont renforcées lors de cette crise du COVID-19. En Turquie, des bilans de plusieurs commodités agricoles ont été établies afin de suivre les produits qui ont une importance stratégique et de suivre l'évolution des prix (coton, tournesol, maïs, soja, canola, tournesol, pois chiches, haricots blancs, lentilles, pomme de terre, oignon, thé, noisette, figues, abricots, cerises, raisins, olives-huile d'olive et cultures fourragères). En outre, une infrastructure institutionnelle sera développée pour tenir des réunions conjointes avec les représentants du secteur pendant les processus épidémiques tel le COVID-19.

La crise a illustré le rôle clé qu'un **partenariat public-privé efficace et transparent** peut jouer pour garantir l'approvisionnement correct des marchés à des prix raisonnables. Les partenariats et échanges publics-privés se sont renforcés durant cette crise en Espagne, en Turquie, au Maroc et en France notamment. Dans le cas particulier de Malte, où le secteur agricole est presque totalement privatisé, les pouvoirs publics interviennent le moins. Le pays dépend totalement des importations et du secteur privé pour assurer sa sécurité alimentaire...

Encadré 5 : Le réseau MED-Amin et la sécurité alimentaire en Méditerranée

Le réseau MED-Amin, avec le CIHEAM, est pleinement engagé pour relever le défi collectif de la sécurité alimentaire dans la région méditerranéenne. Lancé par les 13 Ministères de l'Agriculture des pays membres du CIHEAM en 2014, en mémoire des « émeutes de la faim » de 2008, le réseau contribue à construire le dialogue et le partage d'expériences dans un climat de confiance. C'est précisément pour préparer les pays partenaires à faire face à une crise alimentaire comme celle-ci liée à la pandémie du COVID-19 que le réseau doit renforcer ses activités en cours (par exemple l'exercice de prévision de récolte et d'alerte précoce) et ouvrir de nouveaux domaines de collaboration.



CONTACT

CIHEAM-IAM Montpellier
contact@med-amin.org

www.med-amin.org